

France Identité, l'appli du permis dématérialisé et de la carte d'identité numérique

Numerama

<https://www.numerama.com/politique/942301-comprendre-application-didentite-numerique.html>

Voici un résumé des informations clés sur l'application France Identité pour la carte d'identité numérique :

- France Identité est une application lancée le 14 février 2024 par le gouvernement français pour dématérialiser la carte d'identité et d'autres documents officiels.
- Elle permet d'avoir une version numérique de sa carte d'identité dans son smartphone et de la présenter en cas de contrôle ou pour des démarches administratives.
- Pour l'utiliser, il faut avoir plus de 18 ans, posséder la carte d'identité électronique (CNIe) et un smartphone récent compatible NFC.
- L'application est reliée à FranceConnect pour faciliter les démarches en ligne avec l'administration. Elle peut aussi servir de justificatif de majorité de façon anonyme.
- Le permis de conduire dématérialisé est également disponible dans l'application depuis le 14 février 2024.
- France Identité remplace l'application Alicem qui avait suscité des controverses en utilisant la reconnaissance faciale. La nouvelle application a reçu la certification de sécurité de l'Anssi.
- L'application ne remplace pas la carte d'identité physique à ce stade, elle constitue une alternative numérique facultative.

Citations:

[1]

https://www.numerama.com/politique/942301-comprendre-application-didentite-numerique.html?utm_source=newsletter_tech&utm_campaign=20240215&utm_medium=e-mail#:~:text=Quelle%20est%20cette%20nouvelle%20appli